



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2021

« Aménagement d'un accès qualitatif en vue d'une extension urbaine », Permis d'Aménager de M. Marc Aubin. Convention de transfert des espaces et équipements communs à la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le transfert des espaces et équipements communs à la commune, une fois que les travaux seront achevés, autorise Monsieur le Maire à signer la « convention prévoyant le transfert des espaces et équipements communs à la commune » concernant l'aménagement d'un accès qualitatif en vue d'une extension urbaine, et tout acte ultérieur s'y rapportant, précise que le transfert dans le domaine de la commune ne sera effectué juridiquement qu'après vérification de la conformité des voies et équipements communs.

« Lotissement privé La Petite Motte » Permis d'Aménager de M. Marc Aubin. Convention de transfert des espaces et équipements communs à la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le transfert des espaces et équipements communs à la commune, une fois que les travaux seront achevés, autorise Monsieur le Maire à signer la « convention prévoyant le transfert des espaces et équipements communs à la commune » concernant le lotissement privé « La Petite Motte », et tout acte ultérieur s'y rapportant, précise que le transfert dans le domaine de la commune ne sera effectué juridiquement qu'après vérification de la conformité des voies et équipements communs.

Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble des Consorts Métayer. Section A n° 346, 1057 et 1059.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

Révision des loyers au 1^{er} juillet 2021 des 4 logements locatifs "Résidence de Bon Abri".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser les loyers de +0.20% (variation de l'indice de référence des loyers enregistré au 4^{ème} trimestre 2020).

Finances. Budget principal. Exercice 2021. Décision

Modificative n° 1.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend la Décision Modificative n°1 d'un montant de 66 000 € pour l'opération extension du cimetière.

Acquisition d'illuminations et raccordements électriques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient :

- la proposition de la Société HTTP de Guichen pour des produits reconditionnés pour un montant de 3 739.49 € ht soit 4 487.39 € ttc,
- le devis du SDE35 pour la fourniture et pose de 6 prises guirlandes sur points lumineux existants, dans le centre-bourg (place de l'église, rue Lequerré, rue Ducrest et rue des Ormeaux) pour un montant de 1 172.46 € ht soit 1 406.95 €, avec une participation de 20 % du SDE35, soit un reste à charge de la collectivité de 1 125.56 €.

... EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Renouvellement de l'adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la désignation du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine comme Délégué à la Protection des Données et les termes de la convention de renouvellement à la mission du Délégué mutualisé à la Protection des Données du CDG 35, et les conditions particulières d'utilisation annexées.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme en cours et du recensement des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination, vous êtes invités à informer la mairie si un bien vous appartenant est susceptible de changer de destination.

Le nouveau PLU mettra en valeur le petit patrimoine à préserver (four, puits...). Si vous souhaitez que votre bien soit inscrit au PLU pour sa préservation, vous êtes invités à informer la mairie.

BUS FRANCE SERVICE

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, aide à l'e-administration, rédactions de vos courriers. Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **samedi 24 juillet, de 12h à 13h et de 14h à 18h** devant la salle communale. Pour plus de renseignements :

07 78 81 92 05

@ pimmsmobile35@pimms.org

BÉNÉVOLES DU CENTRE DE VACCINATION DE RETIERS

Depuis la mi-mars, l'accueil du centre de vaccination de Retiers est assuré par une centaine de bénévoles qui se relaient au rythme d'une permanence d'une demi-journée, toutes les trois semaines environ. Avec les vacances et les absences qui s'ensuivent, le centre de vaccination souhaite recruter de nouvelles personnes afin de ne pas surcharger les bénévoles actuels. Merci d'avance pour votre participation.

Contact : Michelle CLOUET

06 84 40 78 36 @ centredevaccinationretiers@gmail.com

DON DU SANG

Lundi 23 août de 14h à 18h30 à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances du Conseil Municipal les **lundis 5 juillet et 6 septembre à 20h00**, à la Mairie, Salle du Conseil Municipal.

IL N'Y AURA PAS
D'INFOS-LE THEIL
EN AOUT

HORAIRES DE LA MAIRIE

Le lundi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30. Du mardi au samedi de 8h30 à 12h30. Fermée le samedi matin en juillet et août.

FEUX DE FORêt : LES PRéVENIR ET S'EN PROTéGER

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence :

- Pas de barbecue aux abords des forêts
- Pas de cigarette en forêt ni de mégot jetés par la fenêtre de la voiture
- Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risques d'incendie
- Pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane...)
- Débroussaillage de son terrain : un terrain débroussaillé permet au feu de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs pompiers

Témoin d'un début d'incendie ? Donner l'alerte en localisant le feu avec précision (112 urgences - 18 pompiers). Rendez-vous sur feux-foret.gouv.fr. Je me confine dans ma maison, elle est mon meilleur abri.

FORTES CHALEURS Adoptez les bons gestes

- Boire régulièrement de l'eau
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts
- Donner et prendre des nouvelles des proches

En cas de malaise appeler le 15. Infos sur : <https://www.santepubliquefrance.fr>

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Ce nouveau dispositif d'accompagnement aux démarches numériques à domicile s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, en situation d'isolement social ou avec des problématiques de mobilité. Il est gratuit et permet d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives.

Pour accéder au service ou plus de renseignements, contacter Elisabeth LEHUGER.

06 73 75 80 83 intervenant.social.numerique@gmail.com

MÉDIATHÈQUE

Horaires : mardi de 16h30 à 18h30, vendredi de 14h à 18h30, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30. Fermeture estivale du 10 au 29 août 2021 inclus.

02 99 47 73 55

@mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh

« POINT CONSEIL BUDGET »

Le PCB est un label créé par l'Etat permettant de donner des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés, concernant la gestion de votre budget.

Permanence à Janzé le jeudi en semaine impaire de 14h à 17h.

02 99 65 36 66
@zerodette35@gmail.com

ACTIONS DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE

La propagation du moustique tigre est particulièrement rapide. Afin de retarder son implantation sur le territoire et limiter l'impact sanitaire et les nuisances associées, il est important de s'informer sur cette problématique. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation a mis en place un site internet qui permet de connaître les gestes essentiels et de signaler sa présence. Ces signalements permettent ensuite de prendre des mesures de lutte dès que sa présence est signalée et confirmée.

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

L'architecte-conseil du département d'Ille et Vilaine, Karin GAUDIN, peut vous conseiller gratuitement pour vos démarches en matière d'urbanisme, vos projets de rénovation de patrimoine bâti... Les rendez-vous doivent être pris auprès des mairies où se tiennent ses permanences.

- **Mardi matin 6 juillet** : mairie de Retiers

- **Mardi matin 13 juillet** : mairie de Janzé

- **Mardi matin 24 août** : mairie de Janzé.

Pour plus d'informations, Service Aménagement Urbanisme et Habitat :

02 99 02 40 86
@cau35@ille-et-vilaine.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITé

La nouvelle Carte Nationale d'Identité est déployée depuis le 15 mars dernier et concerne les demandes enregistrées dans le département d'Ille et Vilaine depuis le 14 juin 2021.

Tout usager, souhaitant se voir délivrer une CNI ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

Les motifs de demande ainsi que les procédures à suivre restent inchangés. C'est une nouvelle carte plus sécurisée grâce aux données biométriques, plus pratique de par sa taille et au design modernisé.

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux de peinture nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 400 000 Volts, DOMPLOUP – LOUISFERT 1 et 2, vont être entrepris sur le territoire de la commune du 16 août au 8 octobre 2021. L'exécution de ces travaux a été confiée à l'entreprise CPBI. Pour toute réclamation concernant l'exécution des travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : Monsieur HUGUES—Entreprise CBPI

06 85 13 85 51

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Porte-ouverte du restaurant scolaire le **vendredi 3 septembre** de 17h à 18h.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Vous venez de recevoir les documents pour inscrire ou réinscrire vos enfants aux services périscolaires. N'oubliez pas de déposer à la mairie, pour le **vendredi 9 juillet**, les fiches d'inscription. Tout retard entraînera une pénalité d'un montant de 20 €.

COURSES CYCLISTES « GRAND PRIX DE LA ROCHE AUX FÉES » AU THEIL DE BRETAGNE !

Le Grand prix de la Roche aux Fées (2 courses) se déroulera cette année sur les routes du Theil de Bretagne (circuits visibles sur le site internet de la commune). Venez nombreux le **dimanche 29 août** pour supporter les coureurs :

- Epreuve d'ouverture à 9h30, 8 ou 10 tours de circuit de 6.950 kms, épreuve réservée aux pass cyclisme D1, D2, D3 et D4.
- A 14h30, 11 tours de circuit de 11.130 kms épreuve interrégionale pour coureurs de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories et juniors.

Important : à cette occasion la circulation sur le territoire sera perturbée. Les courses se dérouleront en boucle sur le secteur nord de la commune (Le Bourg Neuf-Le Mili-La Lande du Saule-Le Marais– La Rigaudière-La Péritière) et en agglomération.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !

@accueil@rafcom.bzh

www.rafcom.bzh

Parution le lundi 28 juin 2021.

Pour Infos-Le Theil n° 264 articles à déposer pour le **16/08/2021** à la mairie.

Responsable de publication : Benoît Clément

Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et

Secrétariat. Mairie : 02.99.47.74.07 -

mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr

725 exemplaires.

